



Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est MAX PROMOTION SRL - Mr LIEUTENANT ayant ses bureaux rue de l'Eglise 52 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Rue de Basse Biez à 1390 Grez-Doiceau et cadastré 03 A 62 C.

Le projet est de type : Nouvelle construction d'une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet est soumis à annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40.al. 3 du CoDT- Ecart au schéma d'orientation local et au schéma de développement communal

1/Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, ... sont soumises à annonce de projet

2/Le projet est également en écart à la densité préconisée au niveau du schéma de développement communal dans une aire à ouverture paysagère de max 5log/ha.

Vu les conditions sanitaires (Covid-19) et afin de préserver la santé de chacun, le dossier de demande de permis (plans et formulaires) est directement consultable sur le site de l'Administration communale.

Pour ce faire, vous devez cliquer sur ma commune → services communaux → urbanisme → annonce de projet.

La consultation des dossiers physiques est suspendue afin d'éviter un maximum les manipulations par plusieurs personnes et ce, conformément aux recommandations sanitaires. En cas de force majeure (impossibilité d'accéder à internet), veuillez prendre contact avec le service urbanisme par téléphone : 010/84.83.48, email : urbanisme@grez-doiceau.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13/09/2021 au 27/09/2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@grez-doiceau.be

Important : l'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : 2021/8000/AL

Le Directeur général

Y. STORMME



Le Bourgmestre

A. CLABOTS